



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES
DE SEINE-MARITIME - CDOMK 76

www.cdomk76.org

Grippe A(H1N1)v

Grippe
FIÈVRE + TOUX ? STOP aux virus de la grippe

Pour limiter la transmission de la grippe

Merci de le signaler à l'accueil
dès votre arrivée

Les gestes de chacun font la santé de tous

INPES Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Informations aux masseurs-kinésithérapeutes de Seine-Maritime

AVERTISSEMENT : les informations d'une diapo ne sont valides qu'à la date indiquée.

Ce document en évolue en permanence

Ne consulter que la version la plus récente publiée :

http://www.ordrekinégard.org/grippe_a_h1_n1.html



Grippe A(H1N1)v - Informations - Table des matières

- Contexte - objectifs – posture et rôle des acteurs sanitaires, spécificité des MK
- Hygiène du cabinet
- Mesures barrières – masques et protections respiratoires - dispositifs de mise à disposition pour les professionnels de santé – décontamination des mains
- Repères : transmission du virus
- Etre informé, s’informer – courrier électronique – sites internet
- Planification logistique d'une campagne de vaccination
- Autres repères : contagiosité, prise en charge, etc.

Grippe A(H1N1)v

Un virus **très contagieux, facilement transmis par :**

- **Aérosol (grosses gouttelettes et petites gouttelettes) favorisé par la toux et les éternuements**
- Contact direct (dont les mains)
- Contact indirect (objets)

Actuellement faiblement pathogène.

On ignore comment la situation évoluera.

Mais la survenue de formes graves et de décès, chez des personnes plutôt jeunes (enfants, femmes enceintes et sujets à risque), inquiète à juste titre.

Chacun d'entre nous, **adulte ou enfant, est à risque de contamination**

Chacun d'entre nous est **différent devant le « risque grippe »**

Grippe A(H1N1)v

Objectif actuel : limiter la propagation

Atténuer le pic de l'épidémie en ralentissant la transmission du virus

Eviter la surcharge du système de soins

Limiter la désorganisation sociale liée à la survenue simultanée d'un trop grand nombre de cas.

Diminuer les risques d'exposition des sujets à risque

Il faut tenter d'éviter que tout le monde soit malade en même temps !

Posture des acteurs sanitaires

Information de la population

Dédramatiser, responsabiliser

- en donnant des repères sur la grippe
- en rappelant les gestes à faire pour éviter la contamination

Ne pas stigmatiser les patients grippés

Promouvoir un changement des comportements dans un contexte épidémique

- faire en sorte que la population s'approprie l'avancement de la connaissance en matière de santé individuelle et collective (informations sur les mesures d'hygiène - appropriation de comportements responsables pour soi-même et pour son environnement (les autres))

Habituer la population à l'idée de voir les professionnels de santé porter des masques

GRIPPE

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION

 **LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR**
AVEC DU SAVON OU UTILISEZ UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

 **LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ, COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ AVEC VOTRE MANCHE**
OU UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE

 **EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELÉZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT**
CONTACTEZ LE 15 UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE

POUR TOUTE INFORMATION
0 825 302 302
10,15 euro/min depuis un poste fixe
www.pandemie-grippale.gouv.fr

Les gestes de chacun font la santé de tous

Rôles des acteurs sanitaires

Education en santé de la population

Risques infectieux et prévention : Perception, représentations, attitudes et pratiques des Français ([Enquête Nicolle 2006 INPES/InVS](#))

Objectifs :

- viser : connaissances, aptitudes et comportements
- développer : savoir, savoir-faire et savoir-être

S'informer « en temps réel »

Se tenir prêt

- **Organisation du cabinet** pour éviter contact entre grippés et non grippés
- **A disposition à l'entrée du cabinet** : masques anti-projections et SHA pour les patients grippés, affiches conseils

Grippe Juillet 2009

VOUS AVEZ DE LA FIÈVRE, VOUS TOUSSEZ, PROTÉGEZ-VOUS, PROTÉGEZ-NOUS !!

Dans la salle d'attente, sont à votre disposition :

N'HÉSITEZ PAS À LES UTILISER !

- > des masques anti-projections (« chirurgicaux »)
- > un flacon de solution hydroalcoolique
- > des mouchoirs à usage unique
- > une poubelle

Les virus respiratoires se transmettent par la toux, les éternuements...

En cas de signes de grippe (fièvre, courbatures, toux, difficultés respiratoires).

- > Portez un masque anti-projections.
- > Et tenez-vous, si possible, à l'écart des autres patients.

Les virus respiratoires se transmettent par les mains

En arrivant :

- > lavez-vous les mains ou désinfectez-les avec la solution hydroalcoolique ;
- > jetez vos mouchoirs dans la poubelle ;
- > ne serrez pas la main des personnes présentes ni de votre médecin pour éviter de le contaminer.

POUR PLUS D'INFORMATION

Information « pandémie grippale » au 0 825 302 302 (0,15€ /min depuis un poste fixe en France)

Sur Internet vous pouvez consulter :

- le site du ministère de la santé et des sports <http://www.sante-sports.gouv.fr/>
- le site interministériel traitant des menaces pandémiques grippales <http://www.pandemie-grippale.gouv.fr/>
- le site de l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé <http://www.inpes.sante.fr/>
- le site de l'institut de veille sanitaire <http://www.invs.sante.fr/>


MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

Les Masseurs-Kinésithérapeutes - acteurs de proximité de première importance

Les MK ont une proximité particulière, un contact quotidien et souvent prolongé avec la population.

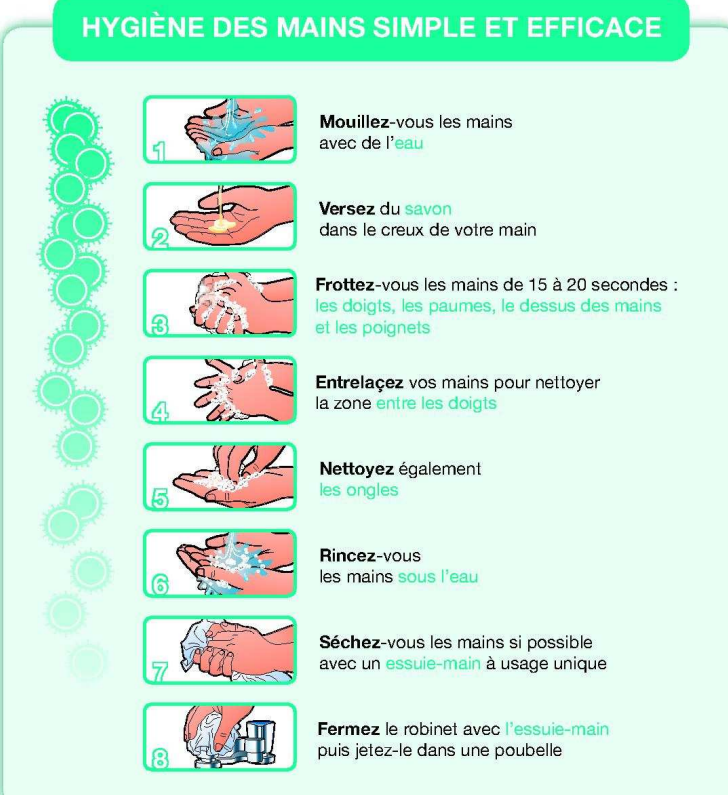
Les conseils portés par les acteurs de proximité « de première importance », dont les MK font partie, **seront plus légitimes et appliqués** (INPES mai 2009)

- [Questions-réponses Grand Public](#)

<http://www.sante-sports.gouv.fr/grippe/> (1er septembre 2009)

CDOMK – Grippe A (H1N1)

HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE



1. **Mouillez**-vous les mains avec de l'**eau**
2. **Versez** du **savon** dans le creux de votre main
3. **Frottez**-vous les mains de 15 à 20 secondes : les **doigts**, les **paumes**, le **dessus des mains** et les **poignets**
4. **Entrelacez** vos mains pour nettoyer la zone **entre les doigts**
5. **Nettoyez** également les **ongles**
6. **Rincez**-vous les mains **sous l'eau**
7. **Séchez**-vous les mains si possible avec un **essuie-main** à usage unique
8. **Fermez** le robinet avec l'**essuie-main** puis jetez-le dans une poubelle

Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5). Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

Les gestes de chacun font la santé de tous



Conseils aux femmes enceintes

- Eviter les lieux publics très fréquentés
- Eviter d'entrer en contact avec une personne atteinte ou suspecte de grippe
- Se laver fréquemment les mains
- En cas de symptômes grippaux : consulter dans la journée le médecin traitant ou une consultation dédiée hospitalière.
- En cas de contact étroit avec une personne atteinte de grippe (ou suspecte de l'être, notamment si plusieurs personnes ont été atteintes ensemble, les unes après les autres), consulter rapidement le médecin traitant.

Grippe

Recommandations pour les personnes malades (A remettre au patient)

Je suis grippé(e) et le médecin qui m'a examiné(e), m'a conseillé de rester à domicile.
Je dois bien suivre ses recommandations et ses prescriptions.

JE RESTE CHEZ MOI

Cette mesure d'isolement est mise en place pour éviter la propagation de la grippe au sein de la population et dans mon entourage jusqu'à ce que je sois guéri(e). Si j'ai la grippe, je suis contagieux(se) jusqu'à 48 heures après la fin des symptômes. Je me repose. Je bois régulièrement (eau, jus, soupe...).

JE SURVEILLE LES SYMPTÔMES DE LA GRIPPE

Pendant cette période à domicile, si je ressens les symptômes suivants :

- reprise ou augmentation de la fièvre ;
- maux de tête ;
- difficultés respiratoires ;
- fatigue intense et anormale ;

→ J'APPELLE MON MÉDECIN TRAITANT OU LE 15 (SAMU)

Des conseils me seront prodigués et je serai pris(e) en charge, si nécessaire.
Je ne me rends pas de moi-même à l'hôpital ou chez mon médecin traitant.

La grippe est une maladie très contagieuse : comment l'attrape-t-on ?

LA TRANSMISSION DU VIRUS DE LA GRIPPE SE FAIT DE DEUX FAÇONS :

- l'une directe : par les voies respiratoires (toux, éternuements, postillons...)
- l'autre indirecte : par les mains

AINSI, UN MALADE QUI A LA GRIPPE ÉTERNUE OU TOUSSE.

LES MICROPARTICULES QU'IL PROJETTE CONTAMINERONT :

- les personnes qui sont à proximité et qui vont les inhaler, c'est la contamination directe ;
- les objets situés sur la trajectoire ou les mains du malade s'il les a placées devant sa bouche avant de tousser ou d'éternuer. Tout ce qu'il va ensuite toucher sera contaminé : une rampe d'escalier, une poignée de porte ou de fenêtre, un combiné téléphonique, une souris d'ordinateur, un jouet, un papier, un robinet de lavabo, un mouchoir, un billet de banque, etc. C'est la contamination indirecte. Il suffit qu'une autre personne touche ces objets et porte ensuite la main à la bouche, au nez, aux yeux pour être, à son tour, contaminée. Il existe des mesures barrières et des actes réflexes d'hygiène qui peuvent casser ces deux chaînes de transmission et nous protéger mutuellement.

J'adopte des mesures d'hygiène pour limiter la transmission à mes proches pendant toute la durée des symptômes, notamment tant que je tousse :

Je porte un masque anti-projections en présence d'autres personnes, pour les protéger ;
Je me couvre la bouche et le nez lorsque je tousse ou éternue, si je ne porte pas de masque à ce moment là ;
Je me lave régulièrement les mains au savon ou je les désinfecte avec une solution hydro-alcoolique (disponible en pharmacie), notamment chaque fois que j'éternue ou tousse en me protégeant avec les mains en l'absence de masque ;
Je m'isole des personnes avec lesquelles j'habite (même pour dormir), si possible dans une autre pièce, où je respecte avec eux une distance d'au moins un mètre ;
Je réduis les visites au strict minimum et je limite les contacts physiques avec les personnes de mon entourage (serrer la main, s'embrasser, etc.) et en particulier avec les personnes âgées, fragiles ou immunodéprimées, les femmes enceintes ou les enfants de moins de un an ;
Je pense à aérer très régulièrement les pièces dans lesquelles je me trouve ;
Je ne quitte mon domicile qu'en cas de nécessité pendant la période durant laquelle je suis contagieux.

Je me désinfecte les mains plusieurs fois par jour pour éviter de disséminer le virus qui s'y trouve

DE MANIÈRE GÉNÉRALE :

Je dois me laver les mains plusieurs fois par jour à l'eau courante et au savon (dont l'usage m'est réservé), et systématiquement après avoir éternué, toussé, m'être mouché ou après avoir changé mon masque. Puis je me sèche les mains avec une serviette personnelle ou jetable.

OU Je me frotte les mains avec une solution hydro-alcoolique jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

Page 17 - 17 juillet 2009



Dans les moments où je ne porte pas de masque, je me couvre la bouche et le nez lorsque je tousse ou que j'éternue

Avec un mouchoir à usage unique puis je jette mon mouchoir dans une poubelle fermée si possible par un couvercle et équipée d'un sac plastique. Je me lave les mains après avoir jeté le mouchoir.
Avec les mains, si je n'ai pas de mouchoir et si je peux me les laver immédiatement après.
Avec le bras ou la manche, si je ne peux pas me laver les mains rapidement.
J'évite tout contact physique avec les mains ou les bras en attendant de pouvoir les laver ou désinfecter.

Je porte un masque en présence d'autres personnes pour les protéger

POUR QUE LA PROTECTION SOIT OPTIMALE,



Lorsque j'ôte le masque, je veille à ne pas toucher ce que les attache.

Je le jette immédiatement après chaque usage dans une poubelle si possible équipée d'un couvercle et contenant un sac plastique que je ferme avec un lien lorsqu'il est plein. L'élimination se fait par la filière des ordures ménagères. Un double emballage est recommandé pour préserver le contenu du premier sac en cas de déchirure du sac extérieur, lors de la collecte. Je me lave ensuite les mains.

Je pense à adopter quelques réflexes de prévention supplémentaires

Je ne mélange pas mes effets personnels avec ceux des autres (linge de toilette, serviette de table, ...). Lors d'un repas, je ne partage pas assiette, verre et couverts.

Je nettoie les surfaces et les articles partagés avec d'autres (poignées de porte, chasse d'eau, télécommande, téléphone, ...) au savon et à l'eau chaude ou avec les produits ménagers habituels.
Il n'y a pas lieu de mettre en place un circuit de lavage particulier pour les objets courants (serviette, vêtements, couverts, etc.).

Je ferme bien le sac plastique de la poubelle (avec masques et mouchoirs usagés). L'élimination se fait par la filière des ordures ménagères. Un double emballage est recommandé pour préserver le contenu du premier sac en cas de déchirure du sac extérieur, lors de la collecte.

Pour plus d'information

Information « pandémie grippale » au 0 825 302 302
(0,19€ /min depuis un poste fixe en France)

Sur internet vous pouvez consulter :

- le site du ministère de la santé et des sports
<http://www.sante-sports.gouv.fr/>
- le site interministériel traitant des menaces pandémiques grippales
<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr/>
- le site de l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé
<http://www.inpes.sante.fr/>
- le site de l'institut de veille sanitaire
<http://www.invs.sante.fr/>





CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES
DE SEINE-MARITIME - CDOMK 76

www.cdomk76.org

Hygiène du cabinet

Recommandations : Hygiène et prévention du risque infectieux en cabinet médical ou paramédical HAS 2007

Contrôle de l'application des règles générales d'hygiène : Article L1421-1 CSP et suivants

Mesures d'hygiène au cabinet

Les consultations en cabinet doivent être organisées afin de limiter la mise en contact des patients grippés et non grippés. **Les visites à domicile peuvent répondre à cet objectif.**

Pour assurer l'accueil d'un patient grippé, l'organisation du cabinet doit être, dans la mesure du possible, la suivante :

> Mettre à disposition dans la salle d'attente ou d'accueil



- une signalétique informative sur
 - les règles d'hygiène (affiches et dépliants à disposition et en téléchargement sur le site destiné aux professionnels de santé : www.grippe.sante.gouv.fr),
 - les mesures à prendre si le patient présente fièvre, toux et gêne respiratoire (port du masque, rester à distance des autres patients, lavage des mains...);



- des masques anti-projections, de type « chirurgical » ;



- des mouchoirs à usage unique ;



- une poubelle si possible équipée d'un couvercle, à ouverture non manuelle et munie d'un sac ;
- pour le lavage des mains, selon les possibilités :
 - un distributeur de produit antiseptique ou de solution hydro-alcoolique ;
 - un lavabo, un distributeur de savon liquide et de serviettes à usage unique.

Mesures d'hygiène au cabinet (2)

> Organiser l'attente

- limiter au maximum le délai d'attente et proposer de recevoir sur rendez-vous les patients fébriles ou les recevoir à des plages horaires spécifiques, en fin de consultation par exemple ;
- permettre au patient, dans la mesure du possible, de s'asseoir à distance des autres patients.

> Entretien des surfaces



- désinfecter les surfaces susceptibles d'être contaminées (poignées de porte, meubles, jouets de la salle d'attente, robinets, chasse d'eau...) avec les produits détergent désinfectants habituels ;
- aérer largement les locaux.

> Les déchets

- Les déchets (piquants, coupants, tranchants ou mous) doivent suivre la filière DASRI, dans les mêmes conditions de conditionnement qu'en milieu hospitalier.

Pour plus d'informations : http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/infect_soins/guide.pdf



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES
DE SEINE-MARITIME - CDOMK 76

www.cdomk76.org

Grippe A(H1N1)v

MESURES BARRIERES

Référence : Plan pandémie grippale/fiches techniques/Mesures barrières

[Retour table des matières](#)



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES
DE SEINE-MARITIME - CDOMK 76

www.cdomk76.org

Grippe A(H1N1)v - MESURES BARRIERES

Quand les mettre en œuvre ?

- A l'appréciation du praticien**
- Réfléchir dès maintenant aux circonstances et à l'organisation en fonction de ce que pourrait être la situation pandémique**

Barrière physique à partir des malades

- Port d'un masque chirurgical
- Par le malade
- Dès qu'il est en contact avec un soignant ou toute personne venant à son service
- A moins de 2 mètres
- Pour éviter la projection des gouttelettes respiratoires

Masque anti-projection (type chirurgical)

- Masque évitant la projection de sécrétions des voies aériennes supérieures ou de salive
 - Porté par le patient contagieux, dès 1er symptômes, il prévient la contamination de son entourage et de son environnement.
 - porté par le soignant, il prévient la contamination du patient et de son environnement (air, surfaces, produits), d'où l'intérêt si le soignant présente un syndrome grippal
 - Délivré par pharmacies d'officine gratuitement sur prescription médicale
 - A jeter dès mouillé ou souillé
 - Les masques chirurgicaux sont éliminés par la filière ordures ménagères avec un double emballage.

Masque protection respiratoire individuelle (type FFP2)



- Masque filtrant protégeant le porteur contre risques d'inhalation d'agents infectieux transmissibles par voie aérienne et risque transmission par gouttelettes
 - Durée de protection : 3 à 8 h, en pratique 4h
 - Après mise en place : ne plus le toucher, ne pas réutiliser
 - Port recommandé pour professionnels de santé au contact des malades, en changer à chaque visite
 - Lieux de distribution diffusés par l'Ordre des MK du GARD
 - Les masques FFP2, les gants sont obligatoirement éliminés par la filière DASRI - Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.

Masque FFP2 : Consignes d'utilisation

- consulter les notices d'emploi fournies par les fabricants ;
- **FFP2 des kits « grippe aviaire : être très attentif au parfait état des liens et des élastiques. Sinon : aucune efficacité.**
- ajuster les masques ou appareils de protection respiratoire :
dépliage complet, liens bien serrés ou élastiques bien en place, pince-nez ajusté ;
- une fois qu'il est en place, **ne pas manipuler le masque** ou l'appareil de protection respiratoire, car il existe un risque de détérioration de celui-ci et de contamination des mains ;
- **se laver les mains avant la mise en place et après avoir enlevé le masque** ou l'appareil de protection respiratoire ;
- **éliminer le masque ou l'appareil de protection respiratoire utilisé dans la filière des déchets d'activités de soins à risques infectieux DASRI**, ou à défaut selon les règles de précautions énoncées dans la fiche G.8, dans deux sacs plastiques étanches, en évitant la présence d'air, fermés hermétiquement par un lien permettant ainsi d'utiliser la poubelle « ordures ménagères ».



MISE A DISPOSITION DES MASQUES EN SEINE-MARITIME



Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville
Ministère de la Santé et des Sports

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE SEINE-MARITIME
☎ 02.32.18.32.18

Rouen, le 28 JUIL 2009

Madame, Monsieur,

Nous connaissons actuellement une situation d'alerte sanitaire liée à un nouveau virus grippal. La gestion d'une telle situation est par définition évolutive et nécessite de développer une communication en temps réel efficiente avec les professionnels de santé du secteur de soins de ville (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, chirurgiens dentistes, pharmaciens, sages femmes).

Dans ce cadre, je vous informe que la mise à disposition de masques à l'ensemble des professionnels libéraux, sous la responsabilité de l'Etat et assurée jusqu'à présent par quatre hôpitaux du département, est dorénavant du ressort d'officines pharmaceutiques volontaires.

Il vous sera délivré, sur présentation d'un justificatif professionnel, un lot de masques FFP2 et un lot de masques chirurgicaux, renouvelables autant que de besoin.

Vous trouverez ci-jointe la liste des officines concernées. Pour des raisons opérationnelles, cette liste est susceptible d'évoluer et d'être revue à la baisse. Dans un premier temps, il apparait justifié de privilégier des modalités de distribution aussi larges que possible. Pour vous permettre d'être tenu informé, la liste sera mise à jour et consultable sur le site Internet de la DDASS-DRASS : www.haute-normandie.sante.gouv.fr, Rubrique Info Grippe, Espace professionnels de santé : Login : grippea ; Mot de passe : grippea

Par ailleurs, dans un souci d'efficacité et pour répondre dans de bonnes conditions aux questions de professionnels de secteur des soins de ville sur les nouvelles dispositions à prendre à l'égard de l'extension de l'épidémie de grippe due au nouveau virus A/H1N1, je vous informe que les réunions d'information suivantes sont organisées :

- Le 30 juillet au Havre, Centre de commerce international, à 20h15
- Le 3 août à Neufchâtel en Bray, Cinéma Le Normandy, à 20h30
- Le 4 août à Notre Dame de Gravenchon, Salle L'Escale Rue Maridor, à 20h00
- Le 5 août à Fécamp, Salle de l'Union Rue de l'Aumône, à 20h00
- Le 6 août à Dieppe, Salle Paul Eluard Rue Thiers, à 20h00
- Le 10 août à Yvetot, Salle du Vieux Moulin, à 20h30
- Le 13 août à Elbeuf, Salle des fêtes Place Aristide Briand, à 20h00
- Le 18 août à Barentin, Salle Léo Lagrange Rue Vernet, à 20h00
- Le 19 août à Darnétal, Centre Savale, à 20h00
- Le 20 août à Rouen, Amphithéâtre 800 Fac de médecine de Rouen, à 20h00

Des invitations individuelles vous sont ou vous seront adressées.

Je tiens à vous adresser également, en pièces jointes, des documents de référence :

- Les recommandations pour les personnes malades
 - Les schémas précisant les parcours de soins pour les adultes et les enfants.
- J'attire votre attention sur les particularités concernant les prescriptions d'antiviraux pour les enfants de moins de 40 kg qui ne peuvent être réalisées qu'en milieu hospitalier.

Pour toutes informations complémentaires, je vous invite à consulter le site Internet de la DDASS-DRASS (www.haute-normandie.sante.gouv.fr, rubrique Info Grippe) qui permet un accès à l'ensemble des sites dédiés à la pandémie grippale.

Je reste à votre disposition pour vous apporter les précisions dont vous auriez besoin.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

CDOMK – Grippe A (H1N1)

[Retour table des matières](#)

Le Directeur Départemental

ESPACE PROFESSIONNELS DE SANTE - ORGANISATION EN SEINE-MARITIME

DRASS/DDASS de Haute-Normandie - actualités - Windows Internet Explorer

http://www.haute-normandie.sante.gouv.fr/

DRASS/DDASS de Haute-Normandie - actualités

plan du site
accessibilité
accueil

DRASS Haute-Normandie
DDASS 76
DDASS 27

DDASS / DRASS de Haute-Normandie

A votre service

Chiffres clés et Publications

Votre santé

La solidarité

Environnement et Santé

Métiers, Concours, Examens

Lutte contre l'habitat indigne

Actualités
Plan du site

Télécharger Acrobat Reader

Mentions légales

Contactez-nous

Rechercher :

OK

Tous les mots

L'un des mots

ESPACE PROFESSIONNELS DE SANTE - ORGANISATION EN SEINE-MARITIME :

- > Lettre envoyée aux professionnels de santé précisant la mise à disposition des masques
- > Liste des officines volontaires
- > Note du 20 juillet détaillant le nouveau dispositif de prise en charge des patients grippés
- > Le document de recommandations de l'Inpes à remettre au patient
- > Diaporama CIRE présenté lors de la réunion d'information
- > Diaporama Dispositif de prise en charge des patients grippés
- > Supports de communication grippe A pour tous les publics
- > Supports de communications pour les professionnels de santé
- > Intervention du Professeur CARON et du Docteur ETIENNE
- > Diaporama de l'organisation locale

démarrer

Boîte de réception - ...

Microsoft PowerPoint ...

Bureau

DRASS/DDASS de Ha...

16:06

<http://www.haute-normandie.sante.gouv.fr/>

[Retour table des matières](#)

Décontamination des mains

= Friction avec un Produit Hydro-Alcoolique (PHA)

N'utiliser que des produits répondant à la norme NF EN 1500

- immédiatement avant tout contact direct avec un patient,
- immédiatement avant tout soin propre ou tout acte invasif,
- entre un soin contaminant et un soin propre ou un acte invasif chez un même patient,
- après le dernier contact direct ou soin auprès d'un patient,
- après contact avec l'environnement immédiat du patient,
- après tout contact avec des liquides biologiques immédiatement après avoir retiré les gants (à défaut, si pas d'usage de gants, après un lavage au savon doux),
- avant d'enfiler des gants pour un soin,
- immédiatement après le retrait des gants de soins.

Friction avec un Produit Hydro-Alcoolique (Pré-requis)

- Mains et poignets doivent être débarrassés de tous bijoux, bracelets ou montre, y compris l'alliance.
- Pas d'ongles longs, portant des décorations ou du vernis. Le port de faux ongles a clairement été associé à des épidémies.
- Avoir les avant-bras découverts (blouse à manches courtes)
- La FHA doit également être réalisée sur des mains macroscopiquement propres. Pour être efficace, elle requiert l'absence de souillures organiques qui inactiveraient leur principe actif.
- La FHA requiert une application soigneuse sur l'ensemble des mains et poignets avec une dose de produit suffisante pour garantir le temps de contact.
- La friction doit être réalisée à distance du lavage des mains, car la réalisation d'une FHA immédiatement après lavage diminue l'activité et augmente les intolérances.

Friction avec un Produit Hydro-Alcoolique (Technique)

- Couvrir toute la surface des deux mains et des poignets en suivant les sept étapes suivantes : paume contre paume, paume contre le dos de la main (paume gauche sur main droite puis inverser), paume contre paume avec doigts entrelacés, dos des doigts contre paume opposée, l'ensemble des pouces, ongles dans le creux de la main, poignets par rotation,
- Répéter ces sept étapes à plusieurs reprises, autant de fois que possible jusqu'au bout du temps de contact et **frictionner les mains jusqu'au séchage complet**,
- Ne pas réaliser un lavage des mains avant THF (Traitement d'Hygiène par Friction) : les savons sont détergents et suppriment la couche lipidique cutanée, favorisant ainsi l'intolérance liée aux PHA. Cependant, certaines situations (mains visiblement souillées) ou certains microorganismes (C. difficile, agent de la gale) imposent un lavage des mains, parfois suivi d'un THF sur des mains correctement séchées.
- prendre le volume nécessaire à la friction pour un traitement hygiénique des mains par friction, c'est-à-dire celui qui permet de couvrir complètement les mains et les poignets, variable selon les fabricants, le type de produit (gel ou liquide) et bien sûr la taille des mains : habituellement entre 1,5 et 3 ml, **n'utiliser que des produits répondant à la norme NF EN 1500**.
- frictionner les mains jusqu'à leur séchage complet et pour une durée suffisante.

Mesures « barrières » générales en phase pandémique de niveau 6*

*Nomenclature de pandémie grippale de l'OMS - Depuis le 30 avril 2009, La France est en phase 5A

- Limiter les déplacements
- Pas de réunions publiques
- On ne se serre plus la main !
- On ne s'embrasse plus !
- Port de masque « chirurgical » en cas de symptômes
- La protection individuelle peut être assurée avec un masque FFP2 (à changer toutes les 4 h)
- Lavage des mains fréquents +++

Exposition des professionnels de santé

- Apparition d'un syndrome grippal et de signes respiratoires chez **22 professionnels de santé parmi 190** (10%) en contact avec 3 premiers cas d'insuffisance respiratoire aiguë liée à une infection H1N1 (Urgences et USI) au Centre des maladies respiratoires de Mexico.
- Soit **19 parmi les 104 ayant approché les patients à moins de 2 m**
- Traitement par oseltamivir et isolement 3 à 5 jours à domicile – **Evolution favorable**
- Après renforcement des mesures d'hygiène (isolement des malades, masques, lavage des mains, lunettes et casaques) pas de nouveau syndrome grippal chez le personnel hospitalier (mais il est noté 26 cas de symptômes respiratoires ayant justifié oseltamivir...)

Perez-Padilla, R., et al., *Pneumonia and Respiratory Failure from Swine-Origin Influenza A (H1N1) in Mexico*. N Engl J Med, 2009. Jun 29. [Epub ahead of print]



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES
DE SEINE-MARITIME - CDOMK 76

www.cdomk76.org

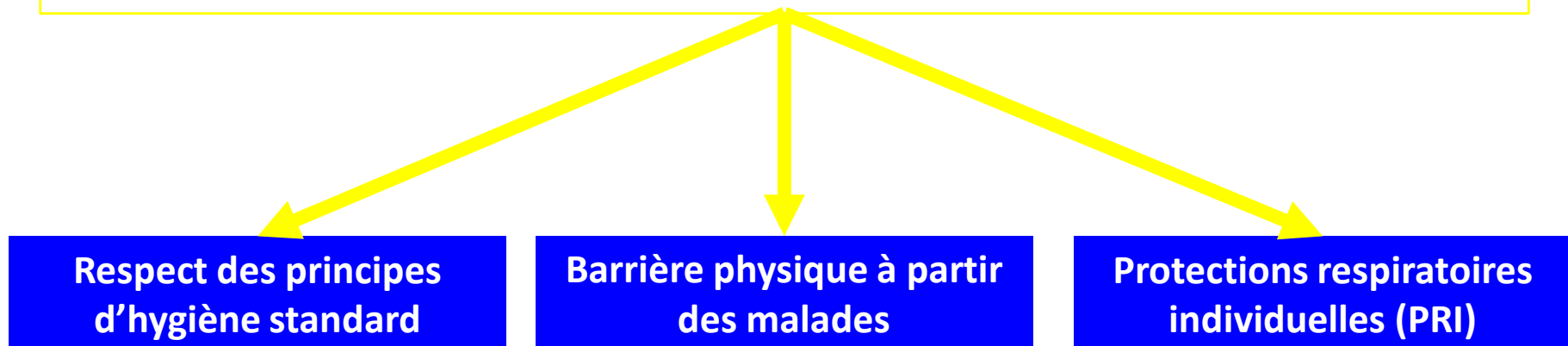
Grippe A(H1N1)v

REPERES

TRANSMISSION DU VIRUS

Facteurs de risque d'exposition majeur (CSHPPF)

- Proximité < 2 mètres d'une personne malade
 - ET densité de personnes dans ce rayon de proximité
 - ET proportion de personnes infectées ou d'agents infectieux dans ce rayon de proximité
 - ET confinement
 - ET absence de turn-over des personnes dans ce rayon
- Facteurs favorisant variables : atmosphère humide, température basse



Transmission : au total

- Evidences pour transmission :
 - Directe par contact (mains, tissus souillés, objets...)
 - Indirecte :
 - **Gouttelettes +++**
 - Aérosols : pas sur longues distances
- Précautions :
 - Standard
 - Gouttelettes
 - (Aérienne : isolement, chambre ou cohorting)

Transmission par contact du virus grippal (1982)

	Survie (28°C, 35-49% d'humidité)
Surface acier, plastique	24 - 48 h
Vêtement, papier, tissus	8 - 12 h
Mains	5 mn

Transfert possible de virus viables vers les mains à partir de :

- surface non poreuse : 24 h
- tissus : 15 mn

Bean B J Infect Dis 1982;146:47-51



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES
DE SEINE-MARITIME - CDOMK 76

www.cdomk76.org

Grippe A(H1N1)v

Etre informé, s'informer

Construire une communication transversale ?

**L'information change très vite
=> s'informer en temps réel sur :**

- les progrès de l'épidémie**
- les mesures préventives**
- les stratégies thérapeutiques a suivre**
- la stratégie vaccinale**

Grippe A(H1N1)- Etre informé

LES INFORMATIONS URGENTES VOUS SERONT TRANSMISES PAR COURRIER ELECTRONIQUE

Provenant de cdomk76@orange.fr ou de xx@sante.gouv.fr

Consultez -au moins chaque jour dès à présent- vos courriels

Veillez à garder de la place dans vos boites aux lettres électroniques

Assurez-vous que vos éventuelles restriction d'accès à vos boites ne vous empêcheront pas de recevoir l'information.

Grippe A(H1N1)- **Etre informé - solidarité**

Si vous ne disposez pas d'adresse électronique ou que vous ne puissiez consulter fréquemment vos messages, entendez-vous avec une/des consœur(s) ou un/des confrères pour qu'il soit en mesure de vous transmettre immédiatement chaque information urgente

Mettez en place une chaîne de solidarité confraternelle d'information

Informez chaque remplaçant de son devoir de nous communiquer son adresse électronique

En situation de crise, n'oubliez pas chaque professionnel de santé et chaque intervenant à domicile

Grippe A(H1N1)- s'informer

The screenshot shows the website for the French Ministry of Health and Sports, specifically the section for Influenza A(H1N1) information for healthcare professionals. The page features a blue header with the ministry's logo and name, and a navigation bar with tabs for 'Le Ministère', 'Santé', and 'Sports'. A search bar is located on the right side of the navigation bar. The main content area is titled 'Grippe A/H1N1' and includes a breadcrumb trail 'Accueil > La grippe A/H1N1'. Below the title, there is a date '[17 juillet 2009]' and a red banner stating 'Toutes les informations concernant " La Grippe A/H1N1 "'. A list of links is provided, including 'Questions / Réponses' and 'Définition de cas de la grippe A/H1N1 (site INVS)'. On the left side, there is a vertical menu with links to 'La grippe A/H1N1', 'Prise en charge de vos patients', 'Recommandations pour vos patients', 'Organisation de votre cabinet', 'Couverture assurantielle', 'Organisation locale', 'Pour vos patients qui voyagent', 'Presse', and 'FAQ'. On the right side, there is a 'DGS-Urgent' section with a 'Messagerie d'alertes' link, a section for 'Inscrivez-vous pour recevoir les alertes du Ministère de la Santé et des Sports', and a 'Pour en savoir plus' section with links to 'Poser votre question', 'Sites internet utiles', and 'Information grand public : 0 825 302 302 (0,15 € ttc/min)'.

Ministère de la Santé et des Sports
Grippe - L'espace d'information des professionnels de santé

Le Ministère Santé Sports Rechercher OK

La grippe A/H1N1
Prise en charge de vos patients
Recommandations pour vos patients
Organisation de votre cabinet
Couverture assurantielle
Organisation locale
Pour vos patients qui voyagent
Presse
FAQ

Accueil > La grippe A/H1N1

Grippe A/H1N1
[17 juillet 2009]

Toutes les informations concernant " La Grippe A/H1N1 "

- Questions / Réponses
- Définition de cas de la grippe A/H1N1 (site INVS)

DGS-Urgent
Messagerie d'alertes

Inscrivez-vous pour recevoir les alertes du Ministère de la Santé et des Sports

Pour en savoir plus

- Poser votre question
- Sites internet utiles
- Information grand public :
0 825 302 302
(0,15 € ttc/min)

<http://www.sante-sports.gouv.fr/grippe/grippes/grippe-h1n1.html> [Retour table des matières](#)

Grippe A(H1N1)- s'informer

Abonnez-vous | RSS | Infos site | Contact

Info' pandémie grippale
Site interministériel traitant des menaces pandémiques grippales

0 825 302 302
INFO GRIPPE*

Accueil > Nouvelle Grippe A/H1N1

Rechercher

DOSSIER NOUVELLE GRIPPE A/H1N1

- > Définition
- > Prévention et traitement
- > Transmission et symptômes
- > Recommandations aux voyageurs
- > Dispositif de communication

> Revenir au menu complet du site

> Actualités

sur la nouvelle grippe A/H1N1

Grippe A/H1N1 : Bulletin épidémiologique : point au 1er septembre 2009, 11h
En métropole, la circulation du virus est avérée. Le virus A (H1N1) 2009 est le virus grippal majoritaire en France métropolitaine.
Date de publication : 2 septembre

Grippe A/H1N1 : Dépliants d'information à l'usage des professionnels de la petite enfance et des parents
Date de publication : 2 septembre

Pandémie grippale : circulaire relative à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique
Date de publication : 31 août

>> toutes les actus

> Questions / réponses

- **Le virus A(H1N1), les traitements, la vaccination**
- **Vie économique / Approvisionnement**
- **Agents publics**
- **Enseignement**

Pour se préparer à la vie quotidienne en pandémie grippale.

Plan national de prévention et de lutte "Pandémie grippale"

Consultez l'espace d'information des professionnels de santé

> Situation actuelle

1		Pas de virus
2		Influenza d'origine animale
3		Grippe d'origine animale
4		Cas groupés humains
5	A / B	Extension des cas
6		Pandémie
7		Fin de pandémie

Nous sommes en situation 5A :
'Transmission interhumaine d'un virus grippal dans au moins deux pays non limitrophes d'un même continent'
Légende : A : Etranger | B: France

> Sites de référence

Internet 100%

Grippe A(H1N1)- s'informer

- [Ministère de la santé et des sports](#)

Actualité, communiqués de presse, gestion nationale de la pandémie grippale

- Pandemie-grippale.gouv.fr

Plan national et fiches actions

- <http://www.sante-sports.gouv.fr/grippe> ou <http://www.grippe.sante.gouv.fr/>

Nouveau site du ministère destiné aux professionnels de santé

- [Institut de Veille Sanitaire/](#)

Epidémiologie et définition de cas sur le territoire français

- [Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé](#)

Supports de communication à afficher, à diffuser pour prévenir et informer sur la conduite à adopter pour limiter la circulation de la grippe

- [INPES](#)

Catalogue d'affiches et de plaquettes concernant la grippe

- [OMS](#)

Organisation Mondiale de la Santé : données mondiales de la pandémie grippale

- Infectiologie.com

- urml-hn.org (Union Régionale des Médecins Libéraux de Haute-Normandie)

Grippe A(H1N1)- s'informer

Professionnels de Santé :

[ESPACE PROFESSIONNELS DE SANTE - ORGANISATION EN REGION HAUTE-NORMANDIE](#)

- DGS-Urgent : Information urgente du Ministère de la Santé à destination des professionnels de santé

Site gratuit, s'abonner avec votre numéro ADELI sur le site :

<https://dgs-urgent.sante.gouv.fr>

- Guide « [Organisation des soins en situation de pandémie grippale](#) »



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES
DE SEINE-MARITIME - CDOMK 76

www.cdomk76.org

Planification logistique d'une campagne de vaccination

(21 08 09)

- L'objectif est d'être en mesure d'activer le dispositif à compter du 28 septembre 2009
- Le plan départemental de vaccination visera à permettre de proposer une vaccination à deux doses du même vaccin, en respectant un intervalle minimal de trois semaines, à l'ensemble de la population du département, sur une période de quatre mois.
- Vaccination dans des centres de vaccination. La vaccination des élèves et de toute la communauté éducative sera assurée par des équipes mobiles dans les établissements scolaires.
- Les objectifs d'une telle vaccination collective sont de trois ordres :
 - réduire la morbidité et la mortalité liées à la pandémie (protection individuelle);
 - contenir la circulation du virus (protection collective);
 - limiter l'impact de la pandémie sur l'activité économique et sociale du pays.

[-> Circulaire du 21 08 2009](#)

[Retour table des matières](#)



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES
DE SEINE-MARITIME - CDOMK 76

www.cdomk76.org

Grippe A(H1N1)v

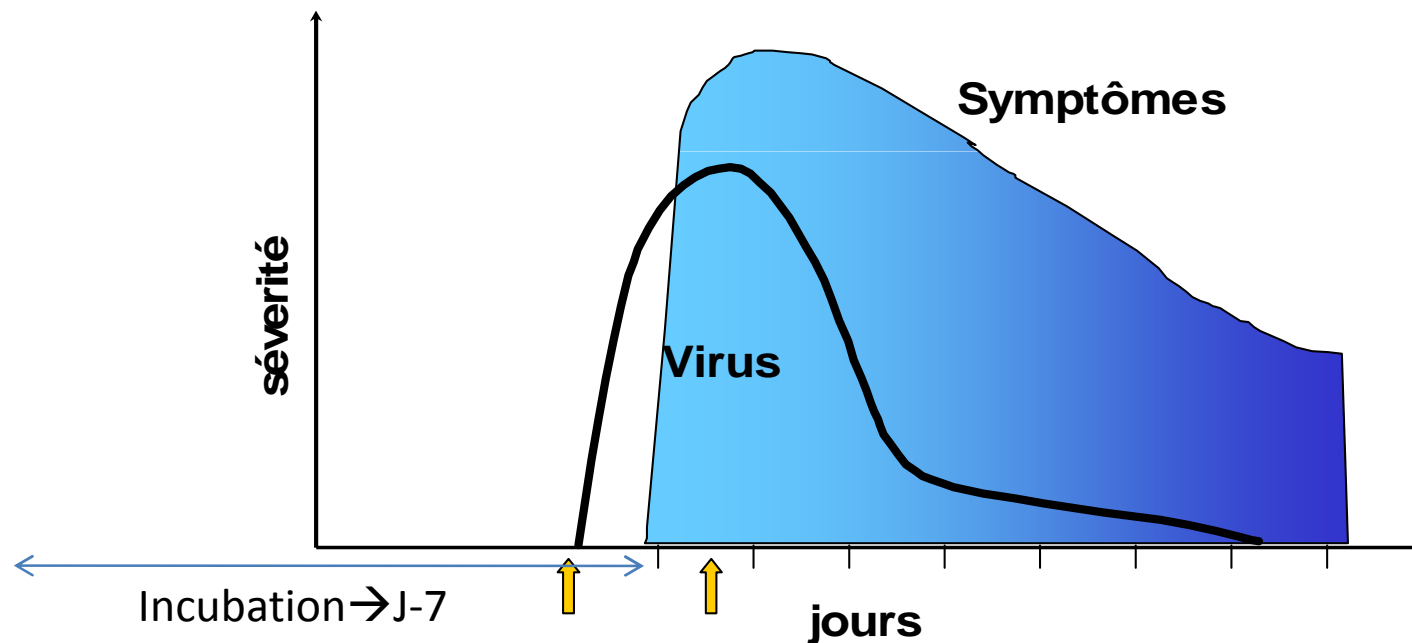
QUELQUES REPERES

Voir aussi le site du ministère (17/07/09) :

[Questions fréquemment posées par les professionnels de santé](#)

[Retour table des matières](#)

Contagiosité du virus de la grippe épidémique 1 j avant → 7 j après le début des symptômes

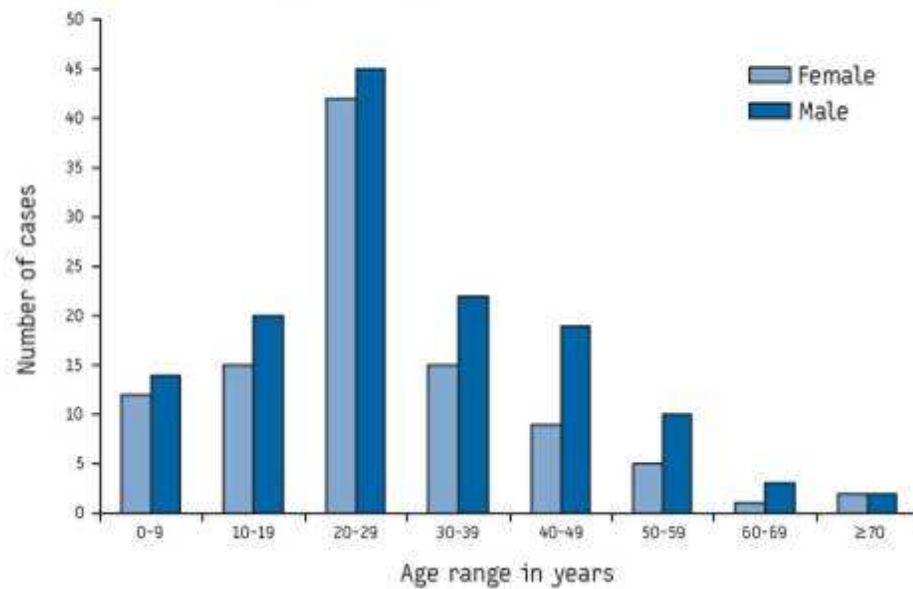


Grippe mexicaine : CDC même période retenue

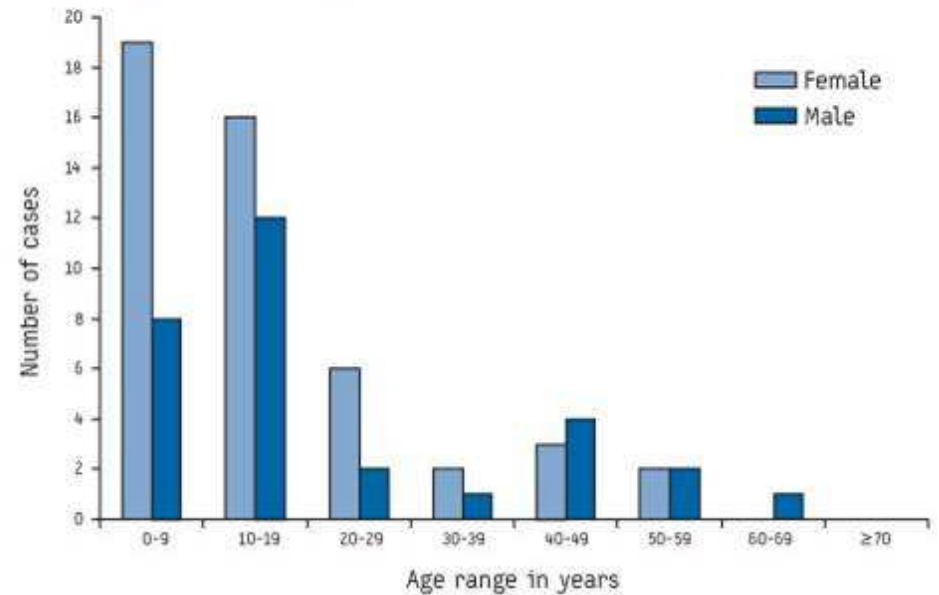
Répartition par âge des cas confirmés

France 26/04/09 au 06/07/09

3a. Imported cases (n=245)



3b. Indigenous cases (n=90)



Symptômes des 335 premiers cas

Symptômes	Nb de cas	%
Toux	294	88
Fièvre > 38°C	286	86
Myalgies	158	48
Asthénie	131	40
Céphalées	86	27
Écoulement nasal	83	26
Maux de gorge	72	22
Frissons	57	18
Douleurs articulaires	23	7
Conjonctivite	18	6
Dyspnée	20	6
Vomissements	18	5
Diarrhée	14	4
Nausées	11	4

Définition des cas possibles

- Ne fait plus référence à un voyage en zone exposée ou contact avec un cas
- Syndrome respiratoire aigu à début brutal
 - Signes généraux : fièvre $> 38^{\circ}\text{C}$ ou courbature ou asthénie
 - Et signes respiratoires : toux ou dyspnée

Prise en charge

Adulte ou enfant > 40 kg

- Examen par médecin, en consultation ou visite
 - Pas de signes de gravité, ni facteur de risque de complications
 - Ttt symptomatique **SANS** ttt antiviral systématique
 - Port de masques anti-projections
 - Repos domicile
 - Recommandations d'isolement jusqu'à fin symptômes
 - Si facteur risque de complications
 - Ttt symptomatique **PLUS** ttt antiviral
 - Cas complexe : appel au centre 15
 - Si signes de gravité
 - Consultation hospitalière spécifique 'grippe' via SAMU ou 15

Prise en charge

Enfant < 40 kg

- Examen par médecin, en consultation ou visite
 - Pas de signes de gravité, ni facteur de risque de complications
 - Ttt symptomatique sans ttt antiviral systématique
 - Port de masques anti-projections en fonction de l'âge
 - Repos domicile
 - Recommandations d'isolement jusqu'à fin symptômes
 - Si signes gravité ou facteur risque complications
 - Appel du Centre 15 qui organise transport de l'enfant vers consultation hospitalière spécifique
 - Si hospitalisation : isolement
 - Si retour à domicile : ttt antiviral délivré par pharmacie hospitalière

Facteurs de risque de complication 06/08/09

- **Femmes enceintes**, en particulier au 3ème trimestre
- Personnes, y compris enfants et femmes enceintes, atteintes d'une des pathologies suivantes :
 - **affections broncho-pulmonaires chroniques**, dont asthme ([NYC Health Department](#)), dysplasie broncho-pulmonaire et mucoviscidose ;
 - **cardiopathies** congénitales mal tolérées, insuffisances cardiaques graves et valvulopathies graves ;
 - **néphropathies chroniques** graves, syndromes néphrotiques purs et primitifs ;
 - **accident vasculaire cérébral** invalidant, formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave ;
 - **drépanocytoses**, homozygotes et doubles hétérozygotes S/C, thalasso drépanocytose ;
 - **diabète insulino-dépendant** ou non-insulino-dépendant ne pouvant être équilibré par le seul régime ;
 - **immunodépression** y compris les transplantés, néoplasie sous-jacente et déficits immunitaires cellulaires, infection par le VIH (CD4 <350 /mm³), asplénies anatomiques ou fonctionnelles ;
 - **obésité morbide** avec un Indice de Masse Corporelle > à 40 [MMWR du 17 07 09](#)
 - alcoolisme avec **hépatopathie chronique**.
- Sujets de 65 ans ou plus [*les sujets de plus de 65 ans sembleraient relativement moins sensibles à l'infection H1N1*] ;
- Personnes séjournant dans un établissement de santé de **moyen ou long séjour**, quel que soit leur âge.

Nourrissons à risque de complications de grippe à virus A(H1N1) pouvant justifier d'un traitement par anti-viral

Sont considérés à risque les Nourrissons de moins d'un an, en particulier ceux atteints d'une des pathologies suivantes :

- dysplasie broncho-pulmonaire traitée au cours des six mois précédents par ventilation mécanique et/ou oxygénothérapie prolongée et/ou traitement médicamenteux continu (corticoïdes ; bronchodilatateurs ; diurétiques) ;
- cardiopathie cyanosante ou hémodynamiquement significative ;
- prématurés d'âge gestationnel < 32 SA ;
- mucoviscidose ;
- malformation des voies aériennes supérieures, des voies aériennes inférieures, malformation pulmonaire ou de la cage thoracique ;
- pathologie pulmonaire interstitielle chronique ;
- pathologie neuromusculaire ;
- anomalies acquises ou congénitales de l'immunité ;

Pour les moins de 3 mois, en l'absence de forme galénique adaptée de Tamiflu, une période d'observation à l'hôpital doit permettre de juger de la tolérance de la fièvre et de la capacité de l'enfant à s'alimenter.

= prélèvement systématique avant traitement

Critères d'hospitalisation

06/08/09

Les indications d'hospitalisation doivent être limitées aux cas présentant des signes de gravité. La présence d'un seul des signes suivants doit faire envisager l'hospitalisation :

Chez l'enfant

- **Difficultés alimentaires chez un nourrisson de moins de six mois (moins de la moitié des biberons sur 12 h) ;**
- **Tolérance clinique médiocre de la fièvre, malgré les mesures adaptées ;**
- **Signes de déshydratation aiguë ;**
- **Existence de troubles de la vigilance ;**
- **Signes de détresse respiratoire, apnées ;**
- **Contexte particulier : très jeune âge (inférieur à 3 mois), ou facteurs de risque de grippe grave ou considérations liées à l'administration du traitement.**

Chez l'adulte

- **Troubles de la vigilance, désorientation, confusion ;**
- **Pression artérielle systolique inférieure à 90 mm Hg ;**
- **Hypothermie (température inférieure à 35°C) ;**
- **Hyperthermie ne répondant pas aux antipyrétiques ;**
- **Fréquence respiratoire supérieure à 30/min ;**
- **Fréquence cardiaque supérieure à 120/mn.**

Epidémie et pandémie grippale : les différences

	Grippe épidémique	Grippe pandémique
1. Survenue	Annuelle en hiver	Périodique sans saisonnalité
2. Taux d'impact	10 à 15 %	de 15 à 35 %
3. Gravité	Parfois majeure pour les groupes à risques	Elevée pour tous avec risque vital
4. Evolution	7 à 14 j avec ou sans TTT	Risque fatal malgré le TTT
5. Population concernée	Agés extrêmes et malades chroniques	Tout le monde considéré comme étant à risque
7. Vaccins	Disponibles à l'avance	Non disponibles au début de la GP
8. Vaccination	Recommandée pour les sujets à risques	Recommandée pour toute la population
9. Antiviraux	TTT des sujets à risques	Disponibles (33 M de TTT) mais résistances possibles
10. Hospitalisation	Capacités suffisantes (?)	Déprogrammation nécessaire

(D'après Hessel / JNl Marseille 6 juin 2008)